



# VINDUPAYSDEHERVE

**Vin du Pays de Herve est une jeune coopérative à finalité sociale créée en septembre 2017. Elle a l'ambition de développer un domaine viticole de 10 hectares au Pays de Herve, afin d'y produire des vins de qualité, dans le respect de son environnement et de ses habitants. La coopérative a planté ses 4 premiers hectares de vigne en mai 2018.**

## AU COMMENCEMENT...

Il y a un rêve. Le rêve partagé par une poignée d'entrepreneurs amateurs de vins et de projets à vocation sociale qui s'enthousiasment autour d'un projet commun : celui de faire revivre un vignoble au Pays de Herve.

Tant qu'à produire du vin, faisons-en sorte que celui-ci soit de qualité, à l'image de la production agro-alimentaire au Pays de Herve. Et que ce projet s'inscrive dans une vision à long terme, respectueuse de son environnement et ses habitants.

L'ambition ? Créer un domaine viticole de 10 hectares au Pays de Herve. L'objectif ? Produire «de la vigne à la bouteille » un vin labellisé bio dans un chai appelé à faire battre le cœur du projet.

C'est sur cette feuille de route et avec les conseils bienveillants de la coopérative Vin de Liège qu'est née la coopérative Vin du Pays de Herve. C'était en septembre 2017.

En mai 2018, la coopérative avait planté ses 4 premiers hectares de vignes sur Aubel, Clermont-sur-Berwinne et Hombourg.

## UNE COOPÉRATIVE À FINALITÉ SOCIALE ...

Portée sur les fonds baptismaux en septembre 2017 et constituée en société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale (SCRLFS), la coopérative Vin du Pays de Herve s'est fixé l'objectif de lever un million d'euros afin d'exploiter 10 hectares de vignes. Aujourd'hui, la coopérative a collecté plus de 360.000 euros auprès de plus de 320 coopérateurs via une opération de crowdfunding.

La coopérative souhaite mener le projet «de la vigne à la bouteille » et prévoit de produire dans son propre chai - encore à construire à proximité des vignes en cours de plantation - des vins effervescents et des vins blancs d'abord, avant de s'attaquer à la production de vins rouges. Des vins qui viendront enrichir encore l'offre qualitative des produits agro-alimentaires au Pays de Herve.

Respecter l'environnement et les hommes La coopérative Vin du Pays de Herve s'inscrit dans une démarche qui se veut respectueuse de son biotope naturel, mais aussi social. En matière d'exploitation, la coopérative a choisi de recourir aux techniques de production les plus respectueuses de l'environnement et a d'ores et déjà initié les premières démarches pour obtenir le label Bio pour tous les vins qui sortiront de son chai à l'horizon

## APPEL AUX INTÉRESSÉS

Afin de réunir le million de capital nécessaire, la coopérative espère le soutien des fonds publics, mais aussi de nouveaux coopérateurs ainsi que de nouvelles parcelles de terrain. Les personnes intéressées trouveront toutes les infos sur le site :

[www.vindupaysdeherve.be](http://www.vindupaysdeherve.be)

de 2023. Pour minimiser le recours aux intrants, le choix de cépages interspécifiques a été posé en fonction des sols, de la pluviométrie, mais aussi de leur résistance aux maladies. Quant au choix de la structure même de la coopérative à finalité sociale. La coopérative entend adopter un mode de gestion transparent et soutenir - voire initier - des projets, des échanges ou des réseaux à vocations sociales, économiques, culturelles, environnementales, d'insertion professionnelle ou d'éducation permanente. La coopérative souhaite devenir un acteur local du développement de l'économie sociale et de la protection de l'environnement.

## PREMIÈRES PLANTATIONS

Une étape de plus a été franchie début mai 2018 dans le projet de la coopérative « Vin du Pays de Herve ». En deux jours, 20 000 pieds ont été plantés sur 4 ha de terrain à Hombourg (Te Berg), Aubel (Messitert et Clermont S/Berwinne (Crawhez) !

Si la route est encore longue, visiblement elle promet d'être intéressante. Il faudra quelques saisons pour que ces vignes puissent donner leurs premières vendanges. Les premiers cépages plantés sont destinés à produire des vins blancs (Johanniter, Solaris, Souvignier Gris et Muscaris). Les cépages « rouges » seront étudiés l'année prochaine.

Quant aux propriétaires, désireux de planter des vignes mais aussi « d'échanger » avec d'autres parcelles plus propices à ce genre de cultures, ils sont invités à contacter la coopérative.

Contact : Michel Schoonbroodt : 0472.49.37.09